

Les départs des enseignants du second degré privé sous contrat — 2006-2013

Projection à long terme du système éducatif

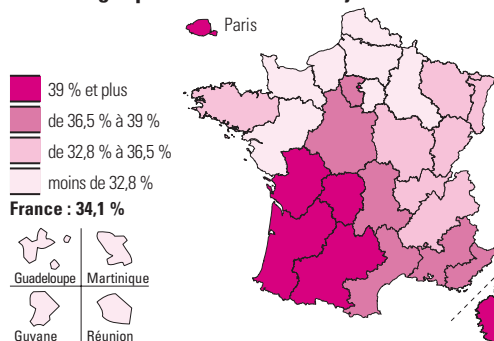
→ Chaque année, de 2006 à 2013, environ 4 280 enseignants en moyenne quitteront les divisions sous contrat des établissements privés du second degré (97 000 y exerçaient leur activité au 31 janvier 2004). Ces départs, qui correspondent à des fins ou des changements d'activité, sont actuellement de l'ordre de 3 700 en moyenne par an. Leur nombre devrait augmenter pour atteindre un maximum en 2008 puis diminuer progressivement les années suivantes.

Au 31 janvier 2004, 97 000 enseignants exercent leur activité dans les divisions sous contrat des établissements privés du second degré en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Ils sont âgés en moyenne de 43 ans.

La distribution par âge n'est pas centrée autour de cette moyenne. Elle présente une dissymétrie relativement marquée. On observe un premier pic de 51 à 56 ans (environ 3 700 enseignants à chaque âge) qui regroupe 23 % de la population, et un second pic moins prononcé de 33 à 38 ans (2 750 personnes à chaque âge en moyenne) qui rassemble 17 % des enseignants (*graphiques 1 et 2*). Les enseignants âgés de 50 ans ou plus représentent dans le second degré privé 34% de la population (le pourcentage est identique dans le secteur public) (*cf. « Les besoins en personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation dans le second degré public entre 2006 et 2013 »*).

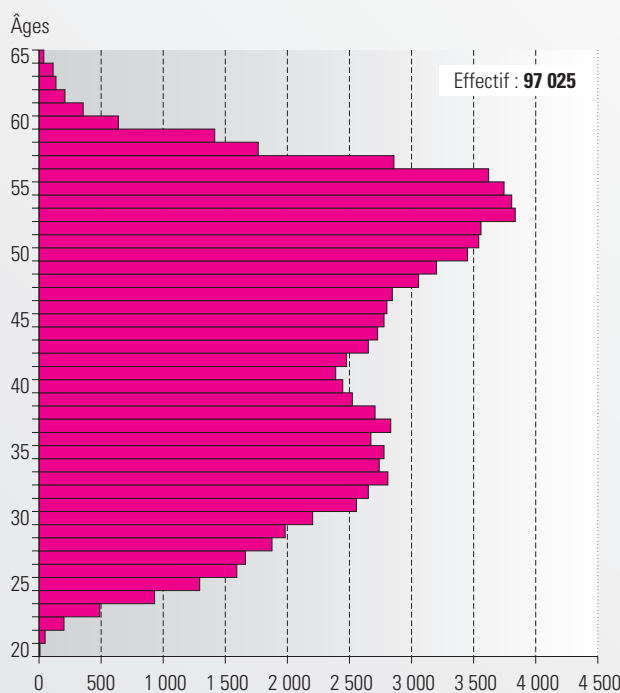
D'un point de vue géographique, les enseignants sont en moyenne plus âgés dans le Sud et à Paris que dans le Nord de la France (*carte*).

Part des 50 ans et plus parmi les enseignants du 2nd degré privé sous contrat en janvier 2004

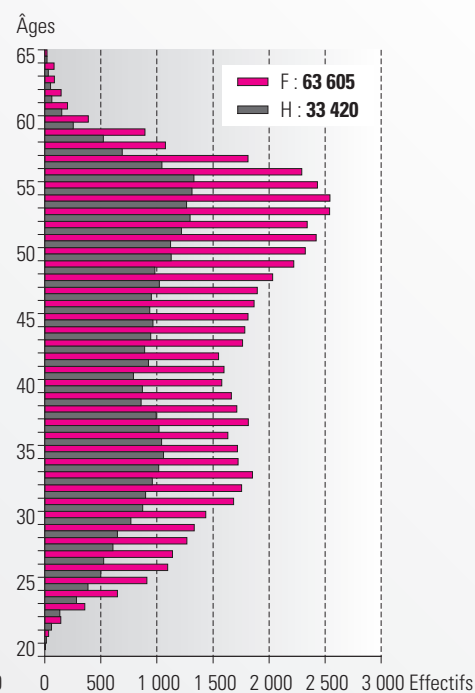


Franck Évain
Bureau des études prévisionnelles
Direction de l'évaluation et de la prospective

Graphique 1 – Répartition par âge des enseignants du second degré privé sous contrat au 31 janvier 2004



Graphique 2 – Répartition par âge et par sexe des enseignants du second degré sous contrat au 31 janvier 2004



D'ici à 2013, 42 000 enseignants (soit environ 43 % de l'effectif en activité au 31 janvier 2004) quitteront l'enseignement privé du second degré sous contrat. Ce mouvement représente en moyenne 3 820 départs annuels de 2004 à 2005 et 4 420 sur la période 2006-2010, étant donné l'accélération de la tendance jusqu'en 2008. On estime à environ 4 280 le nombre annuel moyen de départs sur la période 2006-2013. Cet effectif comprend aussi bien des départs à la retraite que des changements d'activité (*tableau*).

Départs annuels moyens des enseignants du second degré privé sous contrat sur la période 2004-2013 (France métropolitaine + DOM)

Période	Départs sur l'ensemble de la période	Moyenne annuelle
2004-2005	7 640	3 820
2006-2010	22 100	4 420
2006-2013	34 240	4 280

Méthodologie

Champ – La population est définie à partir du type d'établissement (collège, lycée), mais en se limitant aux enseignants de type second degré, qui exercent dans des classes sous contrat des établissements du second degré privé.

Hypothèses, méthodes et sources – Les répartitions par âge des personnels enseignants du second degré privé sont évaluées à partir des fichiers de paye au 31 janvier 2004.

Les départs, nets des retours, des enseignants du second degré privé sont calculés en appliquant à la population recensée en 2004 par sexe et âge, des taux de départs (nets des retours) annuels calculés par sexe et par âge (à 51 ans et plus) ou tranche d'âge (avant 51 ans). Ils sont calculés par comparaison des fichiers de paye de 2000 à 2004, en tenant compte des retours après une période d'absence allant de une à quatre années. Ces taux, maintenus constants sur la période étudiée, sont appliqués à la population enseignante pour obtenir une estimation des départs sur les dix prochaines années.

Pour les départs à 40 ans ou moins, a été appliquée à l'ensemble des enseignants la moyenne des taux observés pour la tranche d'âge 36-40 ans, soit 2 %. En effet, les enseignants des établissements privés sous contrat ayant presque exclusivement un statut de contractuel, les taux de rotation sont très élevés avant 36 ans. Les taux de départs sont supposés constants sur la période 2004-2013.